

Si vous avez réalisé des investissements en SCCV/SCI, OPCI et/ou SCPI au sein d'un de nos contrats, seule la fraction de la valeur représentative des actifs immobiliers (valeur IFI) compris dans ces unités de compte au 1^{er} janvier doit être déclarée.

Le nombre d'unités de compte de ce type, détenues au 1^{er} janvier 2026, figure sur votre relevé annuel 2025. Il vous suffit ensuite de le multiplier par la valeur IFI indiquée ci-dessous, en fonction de votre statut fiscal.

En cas de pluralité de contrats détenant un même support SCCV/SCI, OPCI et/ou SCPI vous devrez alors additionner le nombre d'UC détenues pour chaque support, tous contrats confondus.

SCI/SCCV	Valeur liquidative au 01/01/2026	Résident fiscal français		Non résident	
		Ratio immobilier	Valeur IFI	Ratio immobilier	Valeur IFI
CAP SANTE	107,06 €	83,23 %	89,10 €	71,99 %	77,07 €
IROKO NEXT	124,40 €	60,19 %	75,76 €	22,34 %	28,12 €
NOVAXIA R - A	113,26 €	16,05 %	16,93 €	12,00 %	10,69 €
CAPIMMO	225,10 €	89,55 %	201,57 €	54,16 %	121,91 €
SOFIDY CONVICTIONS IMMOBILIERES	127,98 €	86,37 %	110,54 €	62,63 %	80,16 €

OPCI	Valeur liquidative au 01/01/2026	Résident fiscal français		Non résident	
		Ratio immobilier	Valeur IFI	Ratio immobilier	Valeur IFI
FRANCEUROPE IMMO ISR - P	84,92 €	48,80 %	41,44 €	34,92 %	29,65 €
SWISSLIFE DYNAPIERRE - P	940,28 €	59,73 %	482,84 €	41,87 %	332,31 €

SCPI	Valeur de retrait au 01/01/2026	Résident fiscal français		Non résident		Valeur de rachat au 01/01/2026
		Ratio immobilier	Valeur IFI	Ratio immobilier	Valeur IFI	
ACTIVIMMO	545,34 €	90,40 %	493,00 €	57,40 %	313,00 €	545,34 €
CAP FONCIERES & TERRITOIRES	239,20 €	94,44 %	225,89 €	94,44 %	225,89 €	239,20 €
CŒUR DE REGIONS	584,32 €	93,77 %	547,93 €	93,77 %	547,93 €	584,32 €
EFIMMO1 ⁽¹⁾	190,80 €	92,27 %	176,05 €	70,87 %	135,22 €	169,35 €
EPARGNE FONCIERE ⁽¹⁾	619,75 €	86,81 %	538,00 €	86,81 %	538,00 €	567,44 €
NCAP EDUCATION SANTE	181,80 €	79,92 %	145,29 €	64,75 %	117,71 €	181,80 €
IMMO EVOLUTIF ⁽¹⁾	13 013,00 €	86,08 %	11 201,05 €	86,08 %	11 201,05 €	11 521,89 €
IMMORENTE ⁽¹⁾	306,00 €	93,96 %	287,52 €	74,77 %	228,80 €	267,82 €
IROKO ZEN	204,00 €	91,69 %	195,71 €	25,82 %	55,10 €	204,00 €
PRIMOVIE ⁽¹⁾	149,24 €	94,75 %	141,40 €	57,76 %	86,20 €	135,62 €

⁽¹⁾ Lorsque la valeur de rachat appliquée par l'assureur est inférieure à la valeur IFI communiquée par la société de gestion, vous avez la possibilité de retenir la valeur la plus faible pour déterminer votre patrimoine imposable.

Pour les SCPI, la valeur de rachat au 31/12/2025 est égale à la valeur de retrait. Par exception, PREPAR-VIE peut déterminer la valeur de rachat applicable aux assurés dans une fourchette comprise entre 90 et 100 % de la valeur de réalisation, conformément à leur annexe de souscription.